Loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bardonnex (création d'une zone de développement 4B, située au chemin des Forches à Croix-de-Rozon) (11152)

du 14 mars 2014

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

[1] Le plan N° 29852-505, dressé par le département chargé de l'aménagement du territoire le 3 novembre 2011, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Bardonnex (création d'une zone de développement 4B, située au chemin des Forches à Croix-de-Rozon), est approuvé.

[2] Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, le degré de sensibilité II est attribué aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 4B, créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Opposition

L'opposition à la modification des limites de zones formée par M. Dominique Montant, représenté par son avocat, M[e] Daniel Peregrina, est rejetée dans la mesure où elle est recevable, pour les motifs exposés dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la présente loi.

Art. 4 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29852-505 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat de Genève.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Office de l'urbanisme — Plans d'affectation et requêtes

BARDONNEX

Feuilles Cadastrales 42, 43 et 44

Parcelles N° : 2680 part., 2783, 3294, dp 4440 part. et dp 4273 part.

Modification des limites de zones

Située au chemin des Forches, à Croix-de-Rozon



Zone de développement 4B

Degré de sensibilité OPB : I I

AG

Zone préexistante

Procédure d'opposition

Adopté par le Conseil d'État le : Visa : Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le : Loi N° :

Echelle 1 / 2500	Date 3 octobre 2011
	Dessin OI.S

Modifications

Indice	Objets	Date	Dessin
	Synthèse	22.03.2012	OI.S

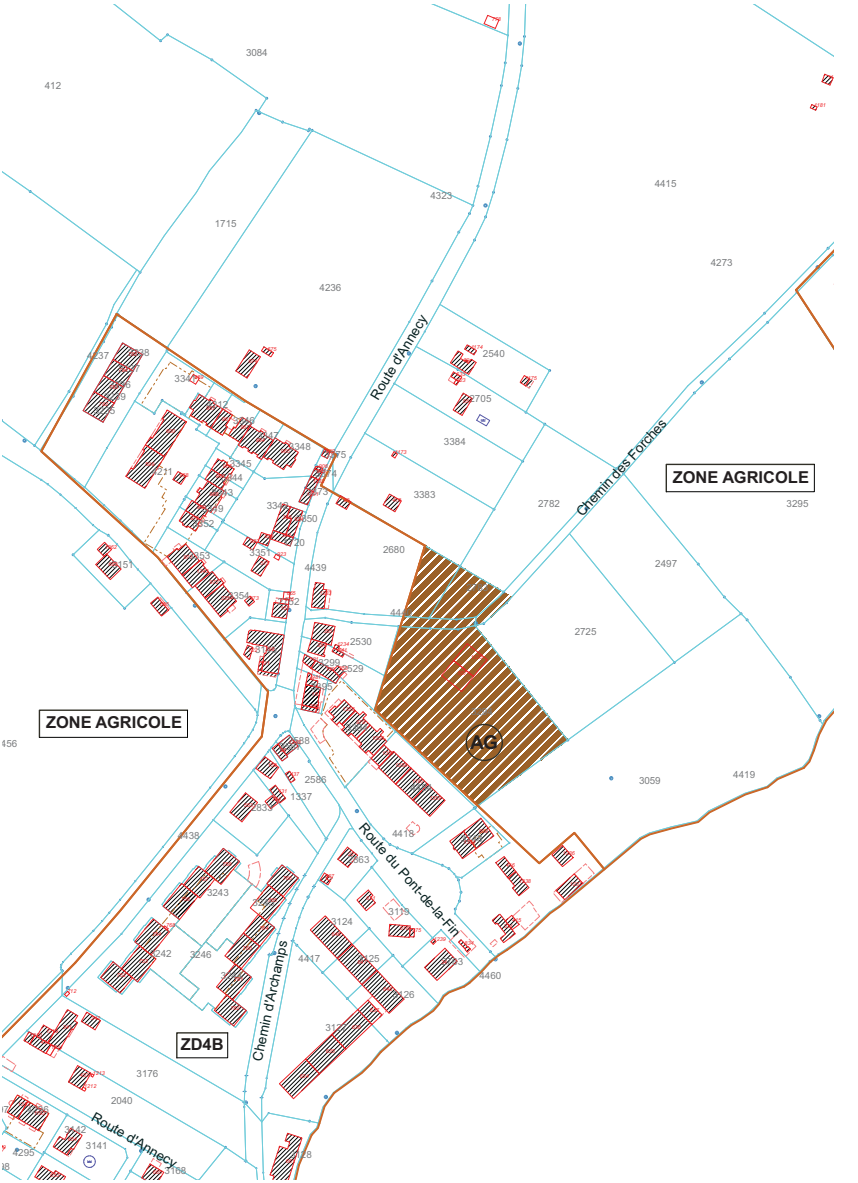
Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
05 - 00 - 040	B D X
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
505	

Plan N° 29852 Indice

Archives Internes

CDU 7 1 1 . 6

14.03.2014


ZONE AGRICOLE
ZONE AGRICOLE
AG
ZD4B
Route d'Annecy
Chemin des Forches
Route du Pont-de-la-Fin
Chemin d'Archamps
Route d'Annecy
3084
412
4323
4415
1715
4273
4236
2540
2705
3384
3383
2782
3295
2680
2497
4439
2725
2530
2529
2586
1337
3059
4419
4418
3243
3124
3119
4417
4460
3176
2040
3141
3168
3295